NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

96 N° 4 1974

Le triple langage de l'acte liturgique

Rémi PARENT (cssr)

p. 406 - 413

https://www.nrt.be/fr/articles/le-triple-langage-de-l-acte-liturgique-1197

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Le triple langage de l'acte liturgique

Introduction

Le thème de la créativité en liturgie n'est plus tout à fait neuf ; il a déjà une histoire, puisqu'on le trouve relié à toute la réflexion ecclésiologique qui a marqué la théologie depuis le début de notre siècle, de même que l'ont nourri les progrès accomplis dans notre compréhension critique de la Bible. Mais c'est peut-être aujourd'hui que ce thème se radicalise et que la réflexion, à son propos, doit accueillir un questionnement tout aussi radical.

En effet, la liturgie a longtemps constitué un domaine intouchable, non négociable, dont la puissance créatrice ne pouvait être ressaisie qu'*en dehors* d'elle-même : ce noyau pur indiquait en quel sens le quotidien devait être vécu, mais ce même quotidien ne pouvait travailler la liturgie de l'intérieur puisqu'il en aurait menacé la pureté et l'intangibilité. Un progrès a été marqué à partir du moment où on a libéré une zone où pouvait s'exprimer une certaine créativité de la liberté, sorte d'espace qu'on pouvait aménager pour permettre une meilleure introduction à ce que la liturgie célébrait mystérieusement. Mais cela saurait-il suffire ? Peut-on se contenter de « réformer » les actes liturgiques ? Ne nous sommes-nous pas satisfaits de jouer le jeu d'une « logique de la consommation », qui embellit le « contenant » pour favoriser une plus grande consommation du « contenu » ? Ce faisant, n'a-t-on pas continué de dissimuler le dynamisme libérateur, inquiétant comme toute liberté, que la liturgie met en acte ?

Ces questions me semblent accompagner les interrogations qui provoquent présentement l'anthropologie. On est parti d'une compréhension *essentialiste* de l'homme, dont les catégories rendaient difficilement compte des originalités individuelles. Puis on a tenté de comprendre l'homme comme quelqu'un qui peut *faire* des projets. La tâche qui, maintenant, mobilise (ou devrait mobiliser) la réflexion est de comprendre l'homme *comme* projet. De la même manière, l'enjeu le plus radical, pour nous, est peut-être moins de voir en quoi la liturgie peut créer des valeurs, modèles ou comportements, que de saisir en quoi elle est elle-même création-en-acte, dynamisme, projet.

C'est ce questionnement que je voudrais faire mien. Problème immense, qui ne peut guère être traité sérieusement dans un article

aussi court. Je prends quand même le risque d'une « abstraction » abusive, pour dégager les coordonnées théologiques qui me paraissent essentielles à une compréhension de la liturgie comme acte-de-liberté. La liturgie-en-acte parle le langage de la *négativité,* celui de la *positivité* et celui de l'*espérance.* L'articulation de ces langages fournit une grille de lecture théologique qui permettra (peut-être ?) de répondre à la question que je viens de poser.

I. — Langage de la négativité

Lieu privilégié d'une célébration de l'homme libéré, la liturgie apparaît d'abord comme une *négation* de l'humain. Ce langage négatif, même s'il déroute l'intelligence, permet à l'acte liturgique d'être vraiment source et création de l'humanité nouvelle. Voilà ce que voudraient expliciter les deux propositions suivantes :

1. *L'acte liturgique, par et dans lequel les chrétiens vivent le sens dernier de leur humanité, n'est pas lui-même un acte humain.*

Cette proposition veut respecter, d'un même élan, le jaillissement créateur de l'acte liturgique et l'autonomie responsable de la liberté. Si la liturgie et la liberté n'étaient que deux fractions d'un monde homogène, on évoluerait dans une logique de l'identité. Selon une telle logique, le même ne produit que du même et rien de nouveau ne peut être créé. Ce qui veut dire, d'une part, que l'acte liturgique cesse d'être *création* pour n'être que *répétition* (peut-être amplificatrice) d'une liberté humaine antérieure. Cette liberté, par ailleurs, perd toute autonomie et sa responsabilité est un leurre : son activité se limiterait à *reproduire,* aussi fidèlement que possible, une liturgie qu'aucune nouveauté ne saurait surprendre puisqu'elle serait consommation humaine de l'humain. Toute manifestation originale de la liberté serait illusoire et deviendrait inévitablement réduction et trahison.

Pour que l'acte liturgique soit libérateur de liberté, il refuse d'être défini par l'humain. Au-delà de toute activité humaine particulière, au-delà également des efforts humains de libération, il est aussi bien au-delà de l'humain. Il est ainsi comme le symbole d'un agir (celui de l'Esprit) qui laisse le chrétien responsable de sa liberté, tout en lui donnant le dynamisme intarissable qui lui permettra de faire l'histoire de l'homme nouveau. Source vivifiante, il libère mais n'empêche pas l'homme d'être, à son tour et en toute **vérité, artisan de libération.**

2. *L'acte liturgique est étranger à tout ce que connote la notion de « modèle ».*

Sur la poussée du premier, ce second refus précise que l'acte liturgique n'enferme pas la liberté en des modèles prédéfinis. Si l'acte liturgique n'est pas humain, on ne peut pas dire que l'humain *préexiste* en lui. Or, c'est justement sur cette notion de préexistence que se greffe celle de *modèle*. L'acte liturgique n'est donc pas une sorte de réserve, dont on admet théoriquement la transcendance, mais qu'on détruit comme au-delà dès qu'on prétend puiser en elle les modèles d'une libération de l'humain. En refusant la préexistence on condamne ces réflexes utilitaires. Non pas qu'il faille dénier aux modèles leur fonction irremplaçable pour une conduite humainement cohérente de la vie de foi. On neutralise seulement le mouvement qui projette ces modèles dans la liturgie, car ce mouvement, en retour, interdit de voir que les modèles sont de véritables créatures de la liberté. L'acte liturgique est irréductible à tout modèle, mais c'est afin que les croyants restent responsables de l'expression de leur foi et souffrent de n'être jamais assez fidèles à la liberté qu'ils célèbrent dans la liturgie.

L'acte liturgique échappe ainsi à toute formulation qui prétendrait dire, avec la clarté d'une évidence, son ressourcement toujours jeune. Il n'est pas « quelque chose » qu'on pourrait clairement délimiter en l'opposant à « autre chose », il n'est pas *définissable* et glisse hors de toute mainmise totalitaire, qu'elle soit intellectuelle ou autre.

II. — Langage de la positivité

La négation risque toujours d'éloigner les chrétiens de leur monde et de l'œuvre qu'ils doivent y accomplir. Mais l'acte liturgique parle aussi le langage de la *positivité*. Celui-ci aurait, comme justification dernière, le principe suivant : *une foi qui ne reprend pas l'humain et ne renvoie pas l'homme à son humanité n'est pas une foi chrétienne*. Pensé en référence à notre problème, ce principe signifie que l'acte liturgique n'existe que *par* et *pour* les hommes qui le font exister. Il nous faut donc articuler deux autres propositions :

1. *D'un acte liturgique qui ne reprendrait pas l'humain, rien ne procéderait si ce n'est un agir non-humain.*

Contentons-nous, pour expliciter cette proposition, de refuser deux énoncés qui empêchent de voir que l'acte liturgique est partie prenante effective d'une libération de l'homme. Le premier énoncé **voudrait que la liturgie évolue en un monde tout à fait autonome,**

et ne soit rien des hommes qui la vivent. S'il en était ainsi, on ne voit pas comment elle serait « chrétienne » et célébrerait une vie qui (c'est notre pari de foi) est *déjà* agissante dans l'humain. Le second énoncé, quant à lui, prétend que l'acte liturgique reprend parfaitement l'humain, mais qu'il l'accomplit en un univers « clos », tout « intérieur » et « spirituel ». L'irrecevabilité de cet énoncé est manifeste. Il affirme, de manière équivalente, qu'un niveau de l'humain serait identique au salut et à la foi. Si les chrétiens restent des hommes, en effet, cette « intériorité » et cette « spiritualité » sont *aussi* humaines et doivent être visibles et repérables ; il nous faut le reconnaître, si nous voulons éviter de retomber dans l'homogénéité que nous condamnions plus haut. Le sens dernier de *tout* l'humain est célébré dans la liturgie, et c'est ce que précise la seconde proposition.

2. L'acte liturgique est, d'une certaine manière, le tout de l'homme qu'il libère.

Il faut tenter de voir ici comment l'acte liturgique est *fondation* de notre humanité. Pour qu'il remplisse cette fonction, il doit être *cause* et *raison* de notre liberté d'hommes.

Délaissons tout langage qui voudrait présenter l'activité liturgique selon une causalité de type physique, chosiste ; semblable causalité précipite fatalement dans l'univers de la magie. Disons plutôt que la liturgie est *cause* de liberté dans la mesure où elle révèle et fait vivre le sens dernier de l'humain, sans qu'elle soit jamais épuisée par les modes et les formes selon lesquelles nous vivons et disons ce sens ; dans la mesure, également, où l'acte liturgique ressemble, serait-ce de très loin, à cette activité dans laquelle notre liberté donne un sens à son monde pour en faire un monde humain. La cause implique donc un certain rapport de ressemblance entre l'activité liturgique et l'activité de la liberté humaine.

Mais il est évident que cette causalité implique aussi une *nature* de la liturgie, un *sens* que l'on puisse spécifier par certaines qualifications fondamentales. Aussi importe-t-il de ne jamais oublier que cet acte est chrétien. Il dé-voile la vocation que l'homme reçoit en toute grâce de Jésus-Christ : celle de vivre son humanité en *fils-du-Père* et en *frère-de-tous*. Les poussées créatrices de l'acte liturgique ne sont pas in-sensées, elles travaillent à faire advenir la liberté humaine comme source de filiation et de fraternité universelle. L'acte liturgique rencontre ainsi la seconde exigence qui lui permet de fonder la liberté : il dit en acte la raison, le sens de notre humanité.

Un acte qui ne proposerait pas un sens serait aveugle ; un acte qui ne donnerait pas l'énergie pour réaliser ce sens serait stérile. **Les deux ensemble, cause et raison, énergie et sens, constituent la**

condition, nécessaire et suffisante, pour que l'acte liturgique fonde l'humain.

Méfions-nous, une fois encore, du recours aux imaginations faciles qui ne peuvent s'empêcher de prendre appui sur des modèles d'agir humain pour les absolutiser et les localiser dans la liturgie. Celle-ci ne précède pas l'agir libre des chrétiens ; d'elle ne sortent pas des règles, modèles ou structures qui détermineront le *comment* de l'humanité nouvelle. Aucun hiatus de cette sorte ne sépare le travail de la liberté et la liturgie-en-acte. En sorte que la liberté de l'homme est et doit être partie prenante de la liturgie. Parce qu'il est essentiel à la liturgie chrétienne d'être un agir humain, on ne peut concevoir que l'homme n'en serait pas responsable. Refusant de s'évanouir en un spiritualisme invertébré, l'acte liturgique condamne tout réflexe qui voudrait l'exiler noblement hors de notre monde. L'homme qu'il fonde et fait exister est aussi bien *l'homme qui le fait exister dans et pour le monde.*

Cette dernière phrase est lourde de conséquences, puisqu'elle affirme que l'homme est *responsable* de la liturgie. La positivité de celle-ci est telle qu'elle se laisse, à son tour, prendre en charge par les hommes qui l'« agissent ». De l'acte liturgique il faudrait donc décrire les traits suivants : en tant que source et création, il prétend porter dans l'humain le plus limité le sens dernier de l'humain ; en tant qu'activité humaine, il refuse de se soumettre à une instance qui serait étrangère à l'univers des hommes. Cette double prétention doit être précisée.

a. Acte liturgique et accomplissement de l'homme

L'accomplissement dont il est ici question n'a rien d'une profération magique, et ne signifie pas une manière d'agir-décret qui dicterait la vérité de l'homme en opposition aux pauvres balbutiements que l'homme peut proférer sur lui-même. On peut donner, à cet accomplissement, une double signification : il désigne soit la *genèse* d'un homme qui est toujours en train de se faire, soit la *réalisation parfaite* de cet homme *par la grâce de* Jésus-Christ. Ces deux significations ne sont pas identiques mais elles manifestent un même souci, le souci d'une liturgie-accomplissement qui soit humaine. Elles sous-entendent un premier postulat chrétien : *l'homme que le Christ sauve, et qui se dit dans la liturgie, est et reste un homme.* Un second postulat de foi rapproche les deux significations de l'accomplissement : *l'agir humain des chrétiens, aussi original qu'il paraisse, n'est chrétiennement pensable et ne peut être célébré en liturgie que par la grâce de l'humanité du Christ.* Un troisième postulat permet de réconcilier les deux premiers (celui qui affirme l'humanité du chrétien, et celui qui rappelle que le salut reste gratuit) :

l'Esprit de Jésus-Christ est don de liberté. S'il y a une telle rencontre entre l'Esprit et la liberté chrétienne, et donc entre la liturgie-accomplissement et l'homme qui la fait exister, c'est en vertu d'un dernier postulat : *l'homme et l'Esprit sont strictement responsables l'un de l'autre.* C'est en un tel sens que l'acte liturgique, parole d'homme, accomplit l'humain : en lui, l'Esprit se fait parole historique de l'homme nouveau.

b. Acte liturgique et autonomie de la liberté

Le passage de l'Esprit dans l'humain, et de l'humain dans l'Esprit, nous renvoie au dénuement de la foi. Le trop-humain de notre liturgie n'indique que de très loin ce commerce ineffable, et paraît trahir la vie qui porte cette liturgie. Et pourtant, l'acte liturgique fait que l'Esprit devient véritablement *histoire.* La responsabilité de l'homme en liturgie peut donc être lue selon une double perspective, suivant qu'on la considère du côté de l'Esprit ou du côté de la liberté qui s'y investit. Mais dans l'une et l'autre lectures, rien ne peut justifier que la liberté s'absente. Et c'est ainsi que l'acte liturgique annule le mauvais et vague indéfini qui, trop souvent, nous empêche de vivre notre foi *dans* notre humanité. La liturgie rappelle qu'il n'est aucun ciel humain où la foi pourrait se retirer dans le silence d'une parfaite coïncidence avec elle-même, sans que la liberté n'ait à intervenir.

III. — Langage de l'espérance

Si nous réunissons les deux langages que parle l'acte liturgique, nous saisissons sa condition paradoxale : à la fois et en même temps, il *est* et il *n'est pas* humain. Ce paradoxe deviendrait absurdité, si on ne précisait pas en quel sens l'acte liturgique *est* humain. Il se dépouille d'un anonymat peu compromettant et devient le fait d'hommes qui ont, tous et chacun, leur nom personnel. Mais comment ne pas le perdre sous l'humain ? La copule ne peut donc pas signifier une *identité* entre le prédicat et le sujet. On tomberait alors dans la magie, puisque cette identité nous permettrait d'inverser les termes et de dire que *tout acte humain est acte liturgique.* Il faut voir comment la négation et l'affirmation n'ont pas, dans la vie, d'existence indépendante : l'une appelle et doit porter l'autre. Dès le moment où cette réciprocité vitale est perçue, on découvre, dans la copule qui affirme un lien entre l'acte liturgique et l'humain, la *négation* dont nous parlions au début et qui transforme radicalement **le sens de l'affirmation : l'acte liturgique ne peut être célébration**

de l'homme nouveau que s'il accepte de *ne pas* se réduire au visage humain qu'il fait sien. On débouche alors sur le troisième langage de l'acte liturgique : celui-ci est *espérance-en-acte.*

Mais ce langage est incompréhensible aussi longtemps qu'on n'a pas perçu la positivité surabondante du langage négatif. La négation risque d'être mal comprise et mal vécue, on peut ne point soupçonner en quel sens elle fait que l'acte liturgique est essentiellement *création, dynamique, projet.* Il importe donc de préciser la double nature de cette négation.

Si je dis : *l'acte liturgique n'est pas humain,* et : *l'acte liturgique est non-humain,* on est en droit de penser que mes deux propositions désignent le même acte et prononcent sur lui un même jugement. Il faut quand même distinguer le « ne pas » qui, dans la première, affecte le verbe, du « non » qui, dans la seconde, qualifie le prédicat. Les deux formules, en effet, ne répondent pas à la même intention et n'expriment pas un sens identique. La première proposition accentue l'acte de nier : l'acte liturgique refuse et refusera toujours de se perdre dans l'humain. Refus dont la radicalité est mesurée par celui-là même qui donne à la liberté croyante, agent de la liturgie, son pouvoir de négation : l'Esprit du Christ ressuscité. La négation remet donc le croyant devant ses responsabilités ; elle traduit l'indépendance de l'Esprit par rapport aux limites humaines, ainsi que la participation du chrétien à cette liberté souveraine. L'acte liturgique, par cette activité négatrice, exerce sur la liberté son pouvoir libérateur et lui donne de tendre, au-delà de toutes les formes de l'expression liturgique, vers l'humanité libérée.

La seconde proposition a une autre signification. Si le « non » qualifie le prédicat, c'est bien qu'il détermine le sujet en rangeant l'acte liturgique parmi les réalités non-humaines. Logiquement, je retire l'acte liturgique d'un ordre donné pour le situer dans un autre. Une négation de ce type est toujours qualification du sujet. Ici, elle re-situe l'acte liturgique devant un horizon illimité : aussi longtemps qu'il existera dans le monde de l'humain, *il n'aura jamais fini* de mieux dire le sens que l'humain reçoit de l'humanité de Jésus-Christ. Et c'est en cela qu'il rappelle à l'homme qu'il est infiniment plus que ce dont il se satisfait trop volontiers. C'est en étant lui-même tendance-vers, dynamique, mouvement, qu'il pointe vers Celui qui est source éternellement jeune et éternellement jaillissante. L'*au-delà* de l'acte liturgique peut alors être ressaisi par les consciences croyantes comme exigence d'un *plus* qui arrache aux limites présentes et consacre à la libération d'une liberté qui est toujours *devant.*

On entrevoit immédiatement les implications humaines de l'acte liturgique. Le vivre c'est, à la fois, y investir pleinement son huma-

nité et se faire rappeler que cette humanité ne doit jamais se dévitaliser en réalité fermée, achevée, sur laquelle on pourrait se reposer. Parce que l'acte liturgique est justement *acte,* il n'évoque pas une réalité qui serait étrangère à la conduite de la vie humaine. En étant lui-même ouvert, espérant, il rappelle ceci : pour un chrétien, qui sait que toute limite a éclaté en Jésus-Christ, qui sait aussi que la liberté est libérée par grâce quand elle essaie de se libérer, *l'homme de l'histoire n'aura jamais fini d'être pleinement homme.* Lorsque la liturgie s'accepte comme mouvement indéfini, elle invite à un dépassement lui aussi indéfini : l'horizon le plus lointain n'est jamais le bout de l'aventure humaine. Au-delà, d'autres espaces se laissent deviner dont l'homme n'aura jamais fini de prendre possession, puisque la liberté, dont la liturgie célèbre l'accomplissement, a la totalité du temps et de l'espace comme champ de réalisation.

Montréal 249, P.Q. Canada
5347, Côte-des-Neiges

Rémi PARENT, C.ss.R.
Université de Montréal